L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

JEUDI (MATIN) 24 NOVEMBRE 1831.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 24 novembre.

Il est d'autant plus à regretter que l'absence prolongée de deux artistes du Théâtre d'Orléans (M. et Mme. Paradol) retarde jusqu'ici l'ouverture de cet établissement, que ce retard nuit, à la fois, au public qui attend avec impatience l'instant où il pourra se récréer des longues journées d'ennui de l'été, et aux autres acteurs dont les appointemens sont suspendus jusqu'à la reprise des représentations, et enfin, au directeur qui vient de faire un voyage dont les bénéfices ont à peine égalé les dépenses.

Cependant nous croyons que M. Davis pourrait concilier ses intérêts et ceux de ses pensionnaires, en ne différant pas plus long-temps l'ouverture de son Théâtre; il y a dans le répertoire nombre de vaudevilles qui pourraient être représentés sans le concours de Mme. Paradol (que Mme. Letellier pourrait d'ailleurs remplacer), et l'on sait que le principal chef d'orchestre ne dirige pas la représentation de ces sortes de pieces.

Le courrier du nord a apporté les journaux de New-York jusqu'au 9 du courant et ceux de Charleston du 15; les premiers ne contiennent absolument rien d'important, et voici ce que nous remarquons dans les seconds, les Anglais ont été chassés de Canton, en Chine:

"GUERRE *entre la Chine et la Grande-Bretagne.*—Nous apprenons par le capitaine CALDWELL, du brick *Osprey*, arrivé ici samedi, que le sloop de guerre de la Compagnie des Indes Orientales *Coote*, est arrivé à Ste.-Hélène le 16 septembre, avec des dépêches pour l'Angleterre, qui annoncent que les comptoirs anglais de Canton ont été détruits par les Chinois; des employés des comptoirs ont eu la tête tranchée; le portrait du roi d'Angleterre a été foulé aux pieds; les arbres plantés devant les comptoirs ont été arrachés, &a. Tout commerce entre les Anglais et les Chinois a cessé le 10 Août, et les navires anglais ont tous quitté Macao.

"Si, de ces cruautés, il résultait une guerre entre l'empereur de la Chine et le roi d'Angleterre, le commerce de notre pays avec la Chine pourrait en souffrir considérablement, parce que les Anglais bloqueraient sans doute Canton et arrêteraient le commerce de cette ville."

L'annonce de cette rupture paraît être officielle.

Nous puisons dans une feuille de New-York la rédaction de l'article 23 de la charte française, tel qu'il a été proposé par la commission; cet article n'est pas, comme l'ont dit les journaux anglais, une simple paraphrase du projet ministeriel; il contient des restrictions et établit des cathégories dans lesquelles seules le roi pourra choisir les pairs; toutefois, comme le droit de nommer est laissé au roi seul, il est probable que le bill de la commission rencontrera quelque opposition dans la chambre.

Une lettre d'O. P. Q. du 20 sept., démontre victorieusement que les troubles qui ont eu lieu à Paris à la réception de la nouvelle de la prise de Varsovie, n'ont pas été l'œuvre de quelques perturbateurs et de quelques carlistes, comme l'ont dit les journaux ministériels, mais bien d'une population de plusieurs dixaines de mille individus indignés, de tout âge, de toute condition et de tout sexe. C'est en vain que le roi s'est montré au balcon de son palais et a essayé à parler au peuple; on n'a pas voulu l'écouter, les cris assourdissants de "Vive la Pologne!—A bas les ministres!" retentissaient constamment dans la foule. O. P. Q. résume ainsi la défense du ministre dans la séance du 19, par le ministre Sebastiani:

"Messieurs, ne craignez pas une guerre contre la France. Maintenant que nous nous sommes soumis en tous points aux ordres de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, nous pouvons espérer, comme une juste récompense, que l'Europe va désarmer; et ainsi, nous aurons assuré des institutions municipales aux états romains—le gouvernement de la Russie aux Polonais—un roi allemand à la Belgique—les proscriptions continuelles de l'Espagne et du Portugal—et enfin, à la France, un gouvernement qui saura appaiser les troubles et vaincre les perturbateurs, avec l'épée et les cuirassiers!"

On comprend de reste que ce ne sont pas là positivement les mêmes mots dont M. Sébastiani s'est servi; mais c'est la traduction exacte de son discours. Un des résultats du système ministériel, dont M. le ministre est surtout flatté, un de ceux qui l'occupent le plus, et il l'a dit à la chambre: "c'est que ses confrères et *lui* garderont leurs places!" Oh, magnanimité! Et c'est à un tel homme qu'on demandait de sauver la Pologne: les Français sont donc devenus fous?

Le même écrivain termine ainsi cette lettre fort remarquable:

"Aujourd'hui les espérances des rentiers se sont élevées de 30 pour cent. Il est vrai que "la canaille" n'est pas tout-à-fait réduite—que le *Moniteur* parle de mesures *extra*-légales—que les amis de M. Périer parlent de la nécessité de restreindre la presse—et que tout dénote une crise et une convulsion. Mais les rentiers disent: "N'importe, M. Périer restera; il n'abandonnera pas son poste; les rentes remonteront; et à la fin nous aurons la paix." C'est ainsi que ces mêmes rentiers font monter les rentes aujourd'hui, parce qu'ils disent que les affaires de la Pologne sont réglées! et que "l'ordre règne à Varsovie!" Croyez-vous que ce système durera? Je vous dis que non; c'est impossible.

"Où tout cela finira-t-il? Je me suis fait cette question au moins cinquante fois pendant les trois derniers jours; et j'y répondrai maintenant: 1o. cela finira par un changement de ministère et de système; ou 2o. par un changement de dynastie et du gouvernement; ou 3o. par une espèce de restauration temporaire jusqu'à ce que la nation se soulève; ou 4o. par une guerre générale, l'anarchie et le trouble. Il est tout-à fait absurde de croire que la France restera dans cet état de misère et d'incertitude."

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

—Voici l'article 23 de la Charte, tel que propose de le rédiger la commission:

"La nomination des membres de la Chambre "des Pairs appartient au roi.

"Nul ne peut être élevé à la dignité de pair, "excepté: Les présidens de la Chambre des "Députés et d'autres corps législatifs, des députés, après trois élections ou six ans de ser"vice; les maréchaux de France, les lieute"nans-généraux; les ministres, en possession "d'un portefeuille; les ambassadeurs, après trois "ans de sevice; les conseillers-d'état, après dix "ans de service ordinaire; les préfets des dép. et "et les préfets maritimes, après dix ans de ser"vice; les gouverneurs des colonies, après cinq "ans de service; les membres des conseils gé"néraux électifs, après trois ré-élections à la "présidence; les maires des villes de 30,000 "ames et au-dessus, pris dans les conseils mu"nicipaux électifs, après cinq ans de service; le "président de la cour de cassation et de la cour "des comptes; les procureurs généraux devant "ces cours, après cinq ans de service en cette "capacité; les conseillers à la cour de cassation "et conseillers maîtres à la cour des comptes, "après cinq ans de service; les premiers prési"dens des cours royales, après cinq ans de ma"gistrature dans ces cours; les procureurs gé"néraux devant ces mêmes cours, après dix ans "de service; les membres des quatre académies "et de l'Institut; les citoyens à qui une loi aura "spécialement conféré une récompense natio"nale, méritée par d'éminens services; les pro"priétaires, chefs de manufactures, de maisons "de commerce ou de banque, payant 5,000 frs. "de contributions directes pour leur patente, "pendant 5 années.

"Les conditions d'admissibilité à la Pairie, "peuvent être modifiées par une loi.

"L'ordonnance de nomination indiquera à "quel titre est conférée la pairie.

"Le nombre des pairs est illimité; leur digni"té leur est conférée à vie et n'est pas transmis"sible par droit d'hérédité. Ils prennent rang "selon l'ordre de leur nomination."

—Par ordonnance royale du 11 août, M. le prince de la Moskowa (Napoléon-Joseph Ney) capitaine au service de Suède, a été admis dans l'armée française et nommé capitaine au 5e. régiment de hussards, en remplacement de M. Muller, admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. le prince de la Moskawa est arrivé à Valenciennes.

—Un navire anglais, expédié de Malte pour observer le nouveau volcan, a été englouti à un mille du dit volcan.

—D'après des nouvelles très-certaines et reçues par une ambassade à Paris, Varsovie n'a été prise qu'après un affreux carnage. Les Polonais sont plus que jamais un peuple de héros. Les Russes, au nombre de 80 à 90 mille hommes, furent obligés d'enlever d'assaut trois lignes de fortifications que défendaient seulement 24 mille Polonais, et ce n'est que quand le dernier fossé fut comblé de cadavres russes, et après huit heures de lutte acharnée, que ces derniers entrèrent dans Varsovie. Après deux jours de la plus héroïque défense, les 24 mille Polonais opérèrent leur retraite sur Modlin, sans que les Russes pussent ni les atteindre, ni même les poursuivre, et ils eurent le tems de faire leur jonction avec le gros de l'armée polonaise. Cette noble cause, cette cause sublime, n'est donc pas encore irrémissiblement perdue.

(Constitutionnel.)

SUISSE.

NEUFCHATEL, 15 septembre.

Le 13 la révolution de Neufchâtel a été consommée, et le lendemain 14, la proclamation suivante a été publiée:

"Concitoyens du canton de Neufchâtel,

"En 1806, contre le vœu formel de la constitution, le roi de Prusse, par une cession qu'il en fit à Napoléon, aliéna notre pays, en échange duquel il reçut les duchés de Berg et de Clèves, qu'il conserve encore maintenant; plus tard, en 1814, la force des armes dépouilla la veuve Barthier de ses droits sur nous. Le pays pouvait et devait se déclarer libre et indépendant; alors le conseil-d'état, sans consulter le peuple neufchâtelois, et seulement d'après l'avis de la majorité, et non de l'unanimité de ses membres, qui cherchaient plutôt à conserver leurs places, que l'intérêt et le bonheur de leurs concitoyens, remit ce pays entre les mains du roi de Prusse, qui, en même temps, conserva la propriété des pays qu'il avait reçus en échange. La funeste restauration, de la famille des Bourbons, qui n'était autre chose qu'une alliance des rois contre les peuples, sanctionna cette usurpation et cette trahison contre lesquelles nous protestons actuellement.

"Neufchâtelois, vous venez par votre courage de reconquérir votre indépendance et votre souveraineté sur ce pays; vous vous êtes replacés dans la position où vous vous trouviez en 1811; après cette conquête, vous m'avez nommé et proclamé votre commmandant militaire en chef, et vous avez créé un gouvernement provisoire, qui sera installé incessamment, et auquel vous avez juré d'obéir jusqu'à la mort.

"Neufchâtelois! votre vœu était d'avoir une assemblée constituante; des mesures énergiques seront prises pour que les membres soient convoqués dans toutes les parties de notre pays, et nous rédigent une constitution, qui consacre en principe la souveraineté du peuple et l'égalité des droits civils et politiques.

"Fait au château de Neufchâtel, le 14 septembre 1831.

"*Le commandant militaire en chef,*

"ALPHONSE BOURQUIN."

EGYPTE.

Le bruit court qu'une flotte considérable doit incessamment mettre à la voile de Constantinople pour venir détrôner notre pacha. Le fait est quil y a en ce moment un mouvement extraordinaire de troupes sur Alexandrie, Aboukir, Rosette et Damiete, et que le pacha a exigé que tous les fonctionnaires civils et militaires lui renovelassent leur serment de fidélité et qu'il leur a fait payer tout l'arriéré de leur solde et traitemens.

LE BIVOUAC.

C'était la nuit, à quelques lieues de Kutno, et sur la ligne qui coupe les communications entre Posen et Varsovie. Dans un carrefour de ces vastes forêts de pins, de tilleuls et de mélèzes dont les plaines sablonneuses du palatinat de Mazovie sont ombragées, campait une bande de soldats tartares, pêle-mêle couchés en cercle avec leurs chevaux petits et maigres, à l'œil qui étincelle, à la crinière longue et mêlée. Sous un faisceau de lances, dont les fers se croisaient, dont les bois étaient écartés, flambaient, avec une odeur résineuse des noires branches de sapin, tandis qu'une douzaine de perdrix sans plumes pirouettaient dans la fumée. Là on défonçait un bidon, là on dérouillait un fusil, quelques-uns roulaient des cartouches, et à la clarté du foyer où le souper cuisait, on entrevoyait au fond d'une sombre avenue la silhouette d'un factionnaire, droit campé sur les arçons et la lance en arrêt. C'était une védette.

Le chef, vieux cosaque à barbe grise, taciturne et rêveur, se promenait autour de la flamme les mains derrière le dos, ni plus ni moins que Napoléon. De tems à autre il caressait Dadi sa belle jument, qui rongeait l'écorce d'un tilleul, ou venait imprimer avec sollicitude un mouvement de rotation aux perdrix, risque à se lécher les doigts. Les Tartares manifestaient leur impatience en jurant contre le feu qui n'allait pas.

"O mes enfans! leur dit le chef, que sont de vieilles perdrix, sèches et rares, dans ces plaines maudites où nous tombons tous les jours par milliers sous la faux des paysans, les pistolets des femmes et la fièvre du choléra, à côté de ce que j'ai vu il a quinze ans, et que j'espère bien revoir. Oh! que la France est riche et belle! ses hivers sont nos étés. Les plaines sont aussi vertes que blanches; il y a des fleurs sous la neige, et loin de marcher péniblement de marécage en marécage comme ici, sur ces plaines sans collines, Dadi, sans faire halte, trouverait dans les plus rapides ravins de larges tapis de pierre dont ses quatre pieds feraient jaillir des étincelles.

"Et c'est le vin de France qui est bon! J'en ai fait passer des fleuves par mon gosier. Cela roule sur la langue comme du velours, et donne une joie folle et douce qui ressemble aussi peu à notre ivresse du soir dans nos steppes, que le bourdonnement de l'abeille à l'explosion de l'artillerie.

"Quant aux filles, je n'ai rien vu de si satiné; elles ont des cheveux qui brillent aussi bien que la crinière de Dadi. Ce sont des lionnes qui aiment comme les froides et indolentes femmes du nord ne le conçoivent pas, et il y a un endroit à Paris où l'on est aimé tant qu'on veut pour presque rien. Avec des épaulettes d'un colonel, on peut avoir dix amantes qui ne sont pas jalouses et qui sont magnifiques de volupté, d'ivresse et de satin.

"Puis, j'ai vu des villes où l'or monnayé roulait comme l'eau du Volga. On jouait à devenir furieux; on buvait, on se brûlait la cervelle. C'était superbe; et j'ai remporté, pour ma part, plus d'or dans mon pays que Dadi ne pèserait si je montais sur elle, avec l'un de vous en croupe.

"Et c'est un grand charivari de curiosités que cette ville qui a dix-huit lieues de tour, avec ses chants et ses danses partout, ses amours qui vous guettent le soir, son vin qui est à l'angle de toutes les maisons, ses palais où des chevaux couchaient sur du marbre comme notre empereur à Saint-Pétersbourg, ses jardins où les arbres sont corsés comme des officiers russes, et leurs bassins de pierre où nous nous baignions tous nus.

"Ah! le bon tems! et qu'il me tarde de quitter la Pologne! car la France est la terre promise, le pied à terre de Dieu, le paradis des cosaques. Et il nous faut traverser l'enfer de la Pologne pour aller pétrir à notre gré, du sabre et de la crosse, de ma main vaillante et du pied de Dadi, ce peuple efféminé qui danse et qui ne se bat plus.

"Nous reverrons le Carousel où furent nos canons, où Louis XVIII nous donnait des têtes de soldats pour que nous missions sa couronne sur sa tête. Nous reverrons la ville des villes, enfans! son musée, où les peintres firent nos portraits, morbleu! où Vernet peindra ma cavale, s'il ne veut pas que je lui coupe les oreilles. Et à nous, les fêtes et les chants; et à nous, ces folles journées de bonheur, de frénésie, où l'on détruit, où l'on se gorge; car le czar nous a promis Paris, et la parole du czar est sainte. Et que Paris se fâche! Il y a des brandons qu'on peut allumer, des boulets de fer qu'on peut rougir aux braises, des poudres dans nos caissons: Moskou sera vengé; et si Paris ne se donne, j'aurai du moins la joie de galopper avec Dadi sur ses décombres."

Comme il parlait encore, la védette cria dans le lointain: "Qui vive?"

Il fut répondu: "France!" Et l'on entendit un galop mat: la védette fuyait. Un coup de pistolet l'abattit en un clin d'œil; les cosaques éperdus s'éparpillèrent dans les fourrés du bois, et disparurent.

C'étaient deux Français échappés à la neutralité de la Prusse, et qui gagnaient en droite ligne Varsovie. Ils soupèrent du souper qui se trouva cuit à point, et l'un sur le cheval de la vedette, l'autre sur la selle de Dadi, partirent à franc étrier pour rejoindre le corps d'armée polonais.

Mr. D. AUGUSTIN est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré à la chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orleans.

Mr. ALBERT HOA est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

Mr. WM. DUPLESSIS est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

Mr. S. D. DIXON est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orléans.

Mr. J. BERMUDEZ est candidat pour remplacer Mr. C. Gayarré, à la Chambre des Représentans, pour la paroisse d'Orleans.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.

EXPEDIES.

Brick Comet, Richardson, Havre, R D Shepherd & co.
Brick Bourne, Benthal, Baltimore, J W Zacharie & co.
Brick Congress, Shaux, Boston, W G Hewes.
Barque Aimable Marie, Fabre, Bordeaux, P E Sorbé.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, de la passe, il a amené de la passe du S. O, brick Lima, et la goëlette Thames. Laissé la barre mardi à 5 heures de l'après midi, en dehors, brick Vernon et deux autres, le brick Fingal est échoué à 15 milles au dessous du détour.

Goël. Thames, Hodrige, de Pensacola.
Bat. à-vap. Beaver, Kimball, des Natchitoches.
Bat.-à-vap. Mohican, Grey, de Louisville.
Bat. à vap. Louisville, venant de Louisville.
Bat. à vap. Feliciana, Barnett, de Vicksbourg.
Bat. à vap. Waverly, Scott, de Thibodauxville.
Bat. à vap. Victory, Curry, d'Ouchita.

AU BASSIN.

Goël. Martha-Ann, Watkins de Covington.

Navire MARION, de Liverpool. Les consignataires de ce navire sont avertis qu'il débarque sa cargaison vis-à-vis le poteau no. 69, ils voudront bien prendre leur permis le plus tôt possible et venir retirer leurs marchandises.
24 nov.

A VENDRE par le soussigné:
Vin en barriques, vieux Château-Margaux, Médoc.
Idem vieux Médoc.
Vin rouge de Grave, vieux.
Bouchons pour bouteilles, et taupettes.
Chaudières à sucre assorties.
Un moulin complet pour une sucrerie.
Vin en caisse de Grueau Larose.
Idem. idem. de Médoc.
Liqueurs en caisses de 12 blles. aux larmes du général Foy.
Gueules de fourneau.
Pioches et pivots.
24 nov. J. B. LABATUT.

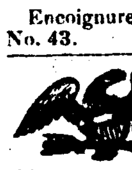

LE soussigné vient de recevoir récemment par les paquebots Illinois & Russell, un joli assortiment de chaussures, telles que BRODEQUINS fins & BOTTES fines pour hommes, Brodequins de garçons et de demoiselles, CHAPEAUX fins pour hommes et enfants, qu'il vendra à des prix modérés.
J. G. ARRAIZA,
Encoignure des rues Condé & Dumaine, No. 43. 24 nov.

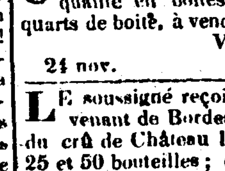

CASADORES DE ORLEANS.
El domingo, 27 del corriente, toma las armas la compañia, para revista de obligacion, y se reunirá á las 6, en el parage acostumbrado, uniforme de invierno y morrion con plumero. Por orden,
24 nov. R. PEREZ, sto.-1°.

CIGARRES de la Havane, de la meilleure qualité en boites entières, demi-boites et quarts de boite, à vendre par
VICTOR de la COVA.
24 nov. rue St. Louis, no. 53.

LE soussigné reçoit par le brick le Gaulois, venant de Bordeaux, d'excellent vin vieux du crû de Château Haut-Brion, en caisses de 25 et 50 bouteilles; cinquante et quelques douzaines de bouteilles de Champagne de 1ère. qualité.

De plus, en magasin, d'importations antérieures, 50 barriques Vin de St. Estèphe de la vendange de 1826.

Egalement—Chemises et Pantalons pour nègres, de la manufacture de Wm. Miller de Cincinnati.
17 nov—5 J. M. FORTIER.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Jeudi soir, 24 novembre.

PAUL PRY,

comédie de Poole.—Paul, M. *Cowell.*—le col Hardi, M. *Gray.*—Phébée, Mme. *Cowell.* Cette pièce sera suivie de

MAID OR WIFE *(Fille ou Femme.)*

petite pièce amusante.—Ready, M. *Cowell.*—Fanny, Mme. *Cowell.*—Lady Rakewell, Mme. *Mazzy.*—Vendredi, *Pizarro.*

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Julie Boize, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bons-Enfans et Bagatelle, [faubourg Marigny], ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre attenant au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre attenant au premier lot, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur.

Par ordre de la Cour,
MARMIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 24 nov.

LIVRES NOUVEAUX.

LES soussignés viennent de recevoir, par le navire *Crescent*, les livres suivants:

Maison de Pologne, orné du portrait du prince; Voyage à Tenbouctou et à Jenné, avec un atlas, par René Caillié. l'Insurrection, poème par Barthelemy et Méry; 1830, Satires politiques par Barthélemy; Amours Secrètes des Bourbons, depuis Marie Antoinette jusqu'à Charles X; les Mauvais Garçons, en deux volumes; Histoire de la Pologne, par Potocki; do. do. do. Zielinski; Plick & Plock, roman maritime, par Eugène Sue; Atter-Gull par l'auteur de Plick et Plock; l'Homme de la Nature et l'Homme Police, par Paul de Cock; Paris en Province et la Province à Paris; Les Trois Amis, histoire du temps présent; Evénements de Paris; do. de la Belgique; do. de Broxelles; Crimes des Bourbons; Crimes des Reines de France; Crimes des Papes. E. JOHNS & CO.
24 nov Rue de Chartres, No. 113.

FARINE.—670 barils farine fraiche superfine, reçus par le bateau-à-vapeur Louisiana, à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH,
23 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

TOILE ET CORDE DE RUSSIE.
25 balles de toile de Russie de Bro, ayant droit au *draw back.*
15 roulx. de corde de Russie, grosseurs assorties, à vendre par
23 nov STETSON & AVERY.

$50 DE RECOMPENSE.

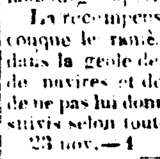

Parti marron de chez le soussigné dans la matinée du 15 courant, l'esclave HENRY, âgé d'environ 25 ans. Henry est un griffe, il ne parle qu'Anglais, mais il entend un peu le Français; il est bon cocher, et un peu cuisinier. On suppose qu'il se tient dans les faubourgs supérieurs.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à son maitre ou le logera dans la geole de cette paroisse. Les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur sont avertis de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
23 nov.—4 SAML. HERMANN.

John Wilson vs. H. Hemphill, la goelette Louisa et ses propriétaires—J. P. Brook vs. les mêmes—Foucher vs. les mêmes—Fortunati Orito vs. les mêmes—Ls. Bosen vs. les mêmes—J. Lambert vs. les mêmes—G. Liste vs. les mêmes—A. Peter et autres vs. les mêmes.

EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité j'exposerai en vente, le samedi 3 décembre prochain, au magasin de Saml. Paxton, à 4 heures, une quantité de corde d'emballage, d'objets de prix tels que grosses poulies, poulies ordinaires, leviers en fer, &a. &a. Aussi le même jour, vis-à-vis la rue Poydras, à bord de la gëlette Maira-Louisa, deux ancres, au canot, une grande roue, et un appareil en fer fondu pour enlever de gros poids, une poulie de cabestan &a. &a.
23 nov. L. DAUNOY, maréchal.

TRAITES sur France, à vendre par
22 nov J. MAGER.

LES soussignés ont constamment en main, un assortiment général de VITRES de la manufacture de Baltimore; aussi, du RUM du pays. A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

REÇU par la goëlette Pocahontas, de la Havane, et à vendre par les soussignés,
30 caisses SUCRE blanc de 1ère. qualité.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

A VENDRE par les soussignés, 2 caisses de Crêpe écarlate, véritable teinture de Conton, de première qualité, propre au marché mexicain et apporté exprès. Cette marchandise a droit au *debenture.*
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

TRAITES sur Boston, à peu de vue, à vendre par
19 nov STETSON & AVERY.

COUPEROSE.—100 bls. qualité supérieure, en debarquement, à vendre par
22 nov. STETSON & AVERY.

REÇU par le navire Crescent, du Hâvre, et à vendre par Mme. Vve. DUPAS, au coin des rues de Chartres et Toulouse, les articles suivants:

Tranches d'Aloses, à l'huile; Sardines à l'huile; dito crues et au beurre; Tranches de Saumons; Truffes pures; Huîtres marinées.

Bécasses aux truffes; Cervelas truffés; Perdrix dito; Alouettes dito; Têtes de Veaux dito; Lièvres dito; Dindes, Poulets et Poulardes do. Cailles et Cervelas do.; Petits Pois.

Pâtés de foies d'oie, de Strasbourg, truffés; Pâtés de foies de canards, de Toulouse, truffés; Pâtés de lièvres, de cailles et de bécasses, truffés.

Saucissons de Lyon; Langues fourrées; Fromage de Gruyère, Tête-de-Mort, et de Gex.

Fruits conservés en bouteilles, tels que Fraises, Framboises, Groseilles, Pêches, Prunes Reine-Claude; dito Mirabelle; Cerises, Passe-Musquée; Abricots; Poires; Gelée de groseilles, de coings et de pommes; Marmelade d'abricots, Marmelade de Reine-Claude; dito de pêches et de cerises; Abricots au sirop; Cerises au sirop; Reine-Claude dito; Pêches dito.

Fruits cristalisés assortis.

Chocolat de santé, 1ère. qualité; dito à la canelle; Moutardes de Maille, assorties, telles qu'aux truffes, au citron, aux murilles, &c. &c.

Vin de Champagne 1ère. qualité; Liqueur superfine de la Chine; Crême de thé superfine; Crême de fleur d'orangers au vin de Champagne; Nectar du Pérou, extra-superfin; Eau de Noyaux, extra-superfine; Crême de Moka, superfine; Crême de rose, dito; Crême de créole; Curaçoa double; Marasbino di Zara; Huile Kirsh-Wasser; Parfait-Amour superfin; Crême d'orange; dito de cédrat; Eau-de-vie de Dantzik; Elixir de la Chartreuse; Eau-verte stomachique; Kirsh-Wasser suisse, &c. &c. 19 nov—8

POUR VICKSBURG,

Warrenton, Rodney, Natchez, et tous les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur FELICIANA, capitaine Barnet, est maintenant en chargement pour les ports ci-dessus, et partira Vendredi prochain, 25 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret du passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
24 nov, FOSTER & HUTTON.

POUR ST. LOUIS,

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, ST. LOUIS, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
24 nov J. MAGER.

POUR LOUISVILLE,

Et tous les ports intermédiaires

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, et tirant peu d'eau, LA FOURCHE, capit. Morehead, ayant presque tout son chargement, partira aujourd'hui à 4 heures. Pour frêt du reste, ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
24 nov Nlle. Levée No. 15.

POUR LOUISVILLE

et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, LOUISIANA, capitaine C. T. MAYNARD, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
22 nov TOURNÉ & BECKWITH.

POUR LES NATCHITOCHES,

Et les ports intermédiaires.

Le beau bateau-à-vapeur neuf fin marcheur, CREOLE, capitaine R. Jones, partira à 4 heures cet après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
21 nov Nouvelle-Levée, No. 15.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick neuf ROLLA, capitaine Dunton, pouvant porter environ 300 bts. de sucre. S'adresser à
22 nov Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON (Ligne de Paquebots.)

Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Helmes, est maintenant prêt à recevoir une cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 nov STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK.

(Paquebot de la Louisiane à New York).

Le joli paquebot LOUISVILLE, Capt. Peter Price, partira mercredi prochain 21 du courant, pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis de la Place Publique ou à [21 nov] FOSTER & HUTTON.

A FRETER OU A VENDRE.

La belle goëlette, fine voilière, AMERICAN FLOWER, du port de 61 tonneaux, et pouvant admettre 400 barils de farine, pour frêt desquels s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
21 nov J. W. ZACHARIE & Co.

ON demande pour le Hâvre, un bon navire pour porter de 800 à 1000 balles de coton. S'adresser à
17 nov THEOD. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de 1ere. classe TECULSEH, cap. Glidden, devant partir sous peu de jours peut accommoder 8 passagers. S'addresser à bord ou à
H. PERRET & CHARBONNET.
16 nov. Rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.

Le navire A. I, doublé et chevillé en cuivre, le ST. GEORGE, capitaine Tanbman, commencera à charger demain, et partira sans delai, ayant à peu près tout son frêt engagé. Pour le reste, ou pour passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la place publique, ou à [14 nov] FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire 1er. classe ROMULUS, capitaine Harding, partira sous peu pour le susdit port et prendra quelques passagers, s'adresser à bord, ou à
14 nov F. PERRET.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot BOURNE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Benthal, sera expédié sous peu,—pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.,
9 nov. Rue Bienville.

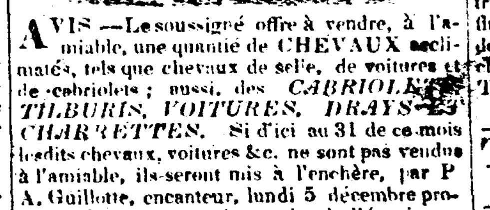

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à l'amiable, une quantié de CHEVAUX acclimatés, tels que chevaux de selle, de voitures et de cabriolets; aussi, des *CABRIOLETS, TILBURIS, VOITURES, DRAYS & CHARRETTES.* Si d'ici au 31 de ce mois lesdits chevaux, voitures &c. ne sont pas vendus à l'amiable, ils seront mis à l'enchère, par P A. Guillotte, encanteur, lundi 5 décembre prochain, à 10 heures du matin, à l'écurie rue Toulouse, No. 180.
19 nov—14 C. NAGEL.

AVIS.

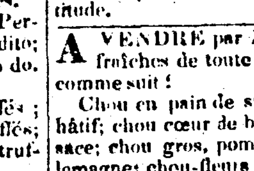

Mme. COCHRANE à l'honneur d'informer les dames de la Nelle.-Orléans et le public en général, qu'elle vient de recevoir de France, un grand assortiment de Modes, ainsi que d'autres marchandises de goût. Les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude. 18 nov.

A VENDRE par Mme. Vve. Dupas, graines fraîches de toute espèce, reçues de France, comme suit:

Chou en pain de sucre; chou cabus, superfin, hâtif; chou cœur de bœuf, chou quintal ou d'Alsace; chou gros, pomme rouge; chou-rave d'Allemagne; chou-fleurs de Hollande; chou pommé ou cabus; chou d'York; chou blanc de Bonneuil, chou pommé de Hollande, chou gros de Milan; hâtif; chou pommé frise, pain de sucre; chou fleurs d'Angleterre; carotte jaune, courte, hâtive; carotte jaune, longue; cresson de fontaine; cresson à feuille dorée; betterave jaune; beterave rouge; épinard à grande feuille; salsifie; pourpier doré; navet rond, hâtif; brocoli blanc d'Angleterre; céleri plein, gros; céleri rave, à grosse racine; chicorée blanche; chicorée fine d'Italie; scarolle blonde; rave corail; rave rose saumonée; radis blanc; radis jaune d'automne, nouvelle espèce; doucette d'Italie; laitue de Versailles; laitue blonde dorée; laitue sanguine; laitue paresseuse, blonde; laitue à bord rouge; laitue royale; laitue impériale; laitue brune, de Hollande; chicon alphange; chicon d'été; chicon gris, d'hiver; aubergine violette; pannis ronds; oseille de Belle-ville; roquette; persil; navet d'Alsace; navet rouge; brocoli violet de Malte; pimprenelle; oignon blanc, hâtif; des pieds d'orangers nains, de différente espèce; pieds de camela de différente espèce; graines de fleurs de différente espèce; renoncules en beau mélange; anémones, do. do.
22 nov—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMDI prochain, 26 du courant, à midi, à la bourse, il sera vendu l'Esclave Mary et ses 3 enfans, Mary a environ 22 ans, il y a 4 ans qu'elle est dans cette ville. elle est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Silly a environ 7 ans, Jim environ 4 ans, et Peter environ 2 ans, ils sont tous acclimatés et pleinement garantis.

Conditions: Un an de crédit, moyennent des billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque. Les actes de vente seront passés par devant M. Boswell, esq., notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 nov.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 25 du courant, il sera vendu au magasin du susnommé, 60 paniers de Fayence. 24 nov.

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 28 du courant, il sera vendu à midi, à la bourse Hewlett, une mulâtresse Américaine, Anna, âgée de 27 ans, parfaitement acclimatée, faisant passablement la cuisine, bonne blanchisseuse et repasseuse et au fait du ménage avec sa fille Isaure, âgée de 11 mois, garantie des vices et maladies prévus par la loi; un griffe créole, Raphaël, 22 ans, charretier, vacher, et propre à tout, aussi garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 23 nov.

PAR H. J. DOMINGON.

SAMEDI prochain, 26 du courant, il sera vendu à la bourse, à midi et demi, la négresse ESTHER, âgée de 21 à 22 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, excellente gardienne d'enfant, garantie des maladies et vices prévus par la loi.—Conditions à la vente.
23 nov

PAR H. J. DOMINGON.

JEUDI prochain, 24 du courant, à 10 heures, seront vendus à son magasin d'encan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:

5 selles espagnoles complètes, 8 paires de valises, 8 do. de courroies d'étriers, 6 étriers pour dames, importés et endommagés à bord du brick Indépendance, capt. Watson, de Philadelphie.
23 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI matin, 24 du courant, à 9½ heures, au coin des rues Dorsière et de la Douane, il sera vendu: différents articles d'ameublement de maison et de cuisine, consistant en tables, chaises, fers à repasser, pelle, pincettes, plaque en fer, bois de lits, lits et garnitures, rideaux de fenêtre, tapis, armoires, sopha, couteaux, fourchettes, &c.—Conditions, comptant. 23 nov.

PAR *ISAAC L. McCOY.*

MARDI, 29 du court., à midi, à la Bourse, il sera vendu

UNE MAISON ET UN TERRAIN, situés rue Susette, entre les rues Constance et des Magasins. Le terrain mesure 30 pieds de face, sur 120 de profondeur, mesure française. La maison est neuve et divisée en deux chambres et deux cabinets, galerie &a. Il y a aussi une cuisine avec chambres à domestiques, qui n'est pas finie.

Conditions, 6 et 12 mois de crédit moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 22 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 24 du courant, à midi, il sera vendu au café de la Bourse,

UNE MAISON ET UN TERRAIN, rue Bourbon, No. 73, entre les rues Conti et Bienville. Le terrain mesure 43 pieds 8 pouces et ¼ face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces et ¼ de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bonne maison en briques, bien logeable, divisée en quatre chambres, deux petits cabinets avec une belle galerie sur le derrière, un édifice dans le fond, divisé en une cuisine et trois chambres à domestiques. La cour est bien pavée; on peut visiter cette maison et ce terrain jusqu'au jour de la vente. On en donnera possession au 1r. decembre prochain.

Conditions:—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 26 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu trois esclaves, savoir: MUCK, âgé d'environ 25 ans; FOUNTAIN, âge d'environ 22 ans; et JULIUS, âgé d'environ 21 ans; tous les trois, nègres de champ et pleinement garantis—Conditions: 6 et 12 mois de crédit, moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
12 nov

AVIS.—Tous ceux qui pourraient avoir des reclamations à faire contre la succession d'Aimée Jaquet, décédée veuve A. Poupart, sont priés de les présenter, et les personnes qui lui doivent son invitées à faire leurs paiemens dans le plus court delai. Etne. JAQUET,
21 nov—5 rue St. Pierre, No. 53.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE sieur David, a l'honneur de prévenir le public et ses anciennes pratiques, qu'il vient de transporter son domicile, ci-devant rue Condé, dans la rue Ste. Anne, No. 18, entre Condé et Royale. Outre le repassage de tous les instrumens qui concernent sa profession, il ose se flater qu'il peut confectionner tous les instrumens de chirurgie d'après la méthode des celèbres chirurgiens de Paris, Dupuytrin, Richerand. Tout ce qui sortira de son atelier sera garanti.
21 nov.—3

TABAC.—180 surons Tabac, récemment reçus et à vendre par
21 nov J. W. ZACHARIE & Co.

FARINE.—1200 barils de FARINE fraîche, superfine, marques de choix, à vendre par HARRIS, WRIGHT & Co.
19 nov—3 rue Tchoupitoulas, No. 78.

EN debarquement du navire Gem, 100 paniers CHAMPAGNE, de la marque A. OLY, à vendre par
19 nov THEOD. NICOLET & Co.

REMEDE SIMPLE ET EFFICACE

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.

RAPALLO.

Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapallo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle atteste aussi que sa négresse qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours.
31 oct LOUISE ARDOUIN

AVIS.—Le comptoir du soussigné est dans les nouvelles batisses de M. Boré, rue de la Commune, No. 74.
18 nov JOHN L. RICHARDS.

DEMANDE.—Un Jeune Homme récemment arrivé de la Martinique, désirerait trouver une place en qualité de Sucrier ou d'économe sur une habitation; il se chargerait au besoin des deux parties. Il peut produire les meilleures attestations quant à sa réputation et à ses capacités. S'adresser pour plus amples renseignemens à LINCOLN & GREEN.
22 nov—7

VR. ROUMAGE offre à vendre, à l'encan compte, 1000 Dames-jeannes, [illegible] d'un verre très-fort. 17 nov